



Le Rhône

JOURNAL D'INFORMATIONS ET D'ANNONCES PARAISSANT LE MARDI ET LE VENDREDI

Plans de tir
Carnets de tir, Estampilles

Imprimerie J. Pillet
Martigny - Tél. 61.052

Prix d'abonnement annuel }
 BULLETIN OFFICIEL : Fr. 4.— }
 Catégorie I : MARDI et VENDREDI avec assurance-accidents pour 2 personnes : Fr. 6.80
 » II : VENDREDI seulement » » » 2 » » 5.—
 » III : MARDI et VENDREDI sans assurance-accidents » 5.—
 » IV : VENDREDI seulement » » » » 2.50

Les abonnés des catégories I et II sont assurés contre les accidents auprès de La Baloise, Compagnie d'assurances sur la vie, pour Fr. 1000.— en cas de décès, Fr. 1000.— en cas d'invalidité totale et jusqu'à Fr. 1000.— en cas d'invalidité partielle et permanente.

Tarif des annonces du mardi : le mm., Valais 6 ct., Suisse 8 ct., Etranger 12 ct. (la ligne a 36 mm. de large) - Réclames : Suisse 30 ct., Etranger 40 ct., le mm. (la ligne a 74 mm.)

VALAIS

Mise en garde

Un établissement financier du canton de Fribourg distribuait ces temps derniers, par l'entremise des bureaux postaux, des cartes imprimées ayant pour but d'effectuer des prêts d'argent dans notre canton. Or, nous venons de lire dans un journal fribourgeois, un article émanant de la Direction de la Police centrale de ce canton, mettant en garde la population contre les agissements suspects de différents établissements du même genre.

Le système d'opération de ces caisses de spéculation offre bien des analogies avec celui appelé « boule de neige », et les personnes qui s'y laissent prendre courent un gros risque... En effet, tout solliciteur d'un prêt quelconque doit verser, avant de toucher la somme demandée, un certain pourcentage du capital désiré. Dès lors, l'obtention du prêt devient de plus en plus problématique. Ce qui est en tous cas certain, c'est que ce système de crédit laisse une bonne part à la spéculation.

Nous signalons également à la méfiance du public, les prêts sans caution effectués par un établissement financier du même canton; en effet, en guise de compensation pour les gros risques courus, cette banque arrive à percevoir, dans certains cas, un intérêt dont le taux s'élève à 20 % et plus.

Au vu de ce qui précède, nous invitons le public à se tenir sur ses gardes et à ne pas se laisser prendre par les réclames séduisantes de ces différentes maisons. La Police cantonale valaisanne.

La Passion à Radio-Lausanne

Nous rappelons à nos lecteurs que c'est le soir du Jeudi-Saint (9 avril), de 21 h. 30 à 22 h. 30, que sera jouée à la Radio l'œuvre du Chanoine Louis Poncet, curé de Finhaut. « La cruelle Passion de Notre Seigneur Jésus-Christ ». Notre confrère « Le Radio » déclare que: « La prochaine création de cette œuvre magistrale par le studio de Lausanne s'annonce comme un événement radiophonique de tout premier ordre ».

Echappé belle...

Jeudi 2 avril, dans l'après-midi, un camion de la Maison Hasler, à Berne (appareillages électriques) revenait de Sion sur la route cantonale, dans la direction de Conthey, lorsque avant d'arriver à Châteaufort sur le tronçon où cette route présente un talus assez élevé, le véhicule vint friser le précipice, ayant probablement été ébloui par le soleil qui darrait fort ses rayons ce jour-là. Ce ne fut que par un hasard providentiel que le chauffeur put freiner à temps, ce qui empêcha le camion de basculer dans le vide. Il n'y manquait certes plus grand-chose... De ce fait, les dégâts heureusement sont minimes. Le camion a été dépanné quelques instants après dans des conditions très satisfaisantes par les soins de M. Haediger, garagiste à Sion.

Leytron. — La vigne pousse...

On nous a apporté, vendredi matin 3 avril, une pousse de Malvoisie cueillie la veille dans une vigne de M. Joseph Lantermod, au pied des Carrières de l'Ardevaz sur Leytron.

La pousse en question dépasse 20 cm. de longueur et porte 3 belles grappes.

S'il faut admettre que la Malvoisie est un plant tout à fait précoce, il n'en est pas moins vrai que nous devions reconnaître que ce cas est tout à fait extraordinaire pour la saison puisque la végétation de la vigne n'atteint habituellement cette croissance qu'en mai.

Le temps tout à fait doux de la semaine dernière est la cause de cette belle avance, trop belle même, puisqu'elle va jusqu'à inquiéter nos agriculteurs qui craignent un retour de froid.

Souhaitons que ces craintes soient non fondées.

Fully. — Pari original.

Un jeune homme de Verbier, Willy Fellay, vient de gagner, vendredi soir, un pari : celui de transporter 100 kilos depuis vers l'Eglise jusqu'au village de Randone situé à 900 m. d'altitude et demandant au moins 45 minutes de marche. Felley apporta là-haut deux sacs d'engrais de 50 kilos en 35 minutes. Aucun autre concurrent ne s'étant présenté, il réussit l'exploit, faisant ainsi sa bonne journée.

Qui en peut faire autant ?

Un camion busecule un char

Samedi, le fils de M. Gueux, facteur à St-Maurice, rentrant en ville en conduisant un char, a été atteint par un camion venant de Martigny et a été contusionné, heureusement de façon peu grave. M. le Dr Hoffmann lui a donné les premiers soins. Son char est abîmé.

St-Maurice. — Tué par une herse.

M. Roger Juillard, 25 ans, agriculteur à St-Maurice, rentrait des champs, samedi à 16 heures, conduisant son char attelé de son cheval de cavalerie, en suivant la route cantonale. Soudain le cheval s'emballa, pénétra à vive allure dans la ville de St-Maurice et au tournant de l'avenue des Terreaux, jeta son maître contre un mur : la herse qui se trouvait sur le char tomba sur le jeune homme et une des pointes de fer lui perfora le poumon. Le blessé, perdant son sang en abondance, fut transporté à la clinique St-Amé où le Dr Hoffmann se dépensa sans compter

Voilà bien pourquoi

tant de personnes vont demander un prospectus du nouveau concours Nago de 10 000 francs à leur fournisseur. Tous gagneront. Demandez un prospectus à votre fournisseur. L'enjeu, ce sont Banago, Nagomaltor et les chocolats exquis Miralpa.

Ramalpa + 10.000 Francs

ZÈLE TARDIF

La presse exerce ces temps-ci les facultés d'ironie de ses lecteurs. De nombreux yeux, volontairement fermés devant le danger allemand, se sont ouverts, et la raison revenant, bien qu'un peu tard, maints journalistes s'avisent que la protection que nous avions était un peu faiblarde. La rupture unilatérale d'un traité a prouvé aux moins avertis que notre neutralité, garantie elle aussi par un traité, n'était pas à l'abri de tout danger. Les stratèges en chambre ont mesuré la longueur de la ligne du Rhin et n'ont pas été sans frissonner en pensant à Constance, qui forme un éperon hitlérien chez nous. Ceux qui vitupéraient l'armée à journée faite se prennent maintenant d'amour pour elle et les plus zélés reprochent à notre Conseil fédéral de n'avoir pas eu la fermeté d'un Maginot qui, sans demander la permission à personne et bien que les crédits n'eussent jamais été votés par les Chambres, a obtenu qu'en peu d'années toute la nouvelle frontière française du côté du Rhin soit fortifiée et cadennasée.

Cette réaction s'est manifestée surtout en Suisse allemande, plus directement menacée que notre pays romand dont les habitants ne peuvent être traités par Hitler de frères séparés. Chez nous, pourtant, des échos nous viennent de cet état d'alarme et les reproches pleuvent sur MM. Minger et Motta qui n'ont pas su prévoir et qui se sont laissés surprendre par les événements...

Il nous sera peut-être permis, dans l'organe hospitalier qu'est le Rhône, de dire que cette attitude purement critique ne nous paraît pas être l'indice d'un esprit très objectif. Un pays comme le nôtre, modeste dans ses limites et modeste aussi dans le rôle qu'il est appelé à jouer en revendiquant son privilège de neutralité, ne peut guère s'affirmer dans des discussions internationales, sans encourir le juste reproche de proposer des sanctions que les autres auront à appliquer. N'oublions pas que l'unique sanction effective est d'ordre militaire, autrement dit qu'elle exige l'impôt du sang que seule la Suisse, parmi toutes les nations, n'est pas tenue de verser. Dans ces conditions, l'honorable M. Motta n'a guère la latitude d'entreprendre autre chose que ce qu'il fait avec un peu d'abus verbal toutefois : il s'épanche en termes lénifiants dans les mille et une commissions internationales où son amour-propre un peu chatouilleux se satisfait à l'idée que notre pays joue un rôle de conciliateur par le truchement de sa personne. Tant que l'on admettra que la diplomatie doit se faire en conseils, commissions, sous-commissions, comités, expertises et sous-expertises, il nous faudra un porte-parole ayant une certaine autorité et qui sache, le moment venu, tirer pour nous les marrons du feu. M. Motta paraît spécialement indiqué pour cette besogne : il a le prestige de l'ancienneté et il sait envelopper de fleurs de rhétorique un fond un peu discuté de froid réalisme, à l'image du sucre pour les pilules.

M. Minger, lui, a repris un département qui, sous la direction de feu le conseiller fédéral Scheurer, paraissait de tout repos, mais qui, en réalité, ne l'était guère. Ceux qui étaient

peu ou prou au courant des affaires militaires savaient que depuis la guerre, nous n'avions suivi que de loin le développement des armées environnantes. A peine installé et congratulé, le nouveau conseiller fédéral bernois devait demander un crédit de 20 millions de francs pour acheter les avions de chasse qui nous manquaient totalement. Il dut ensuite obtenir — et ce ne fut pas sans peine — 82 millions pour l'achat de fusils-mitrailleurs, de lance-mines, de canons de 47 mm. et autres joujoux de même ordre. De plus, quinze millions furent affectés à l'achat d'équipements individuels. Toutes ces dépenses étaient indispensables, si l'on voulait que nos hommes, quoi qu'il arrive, soient en état de se défendre. Un armement et des moyens de protection insuffisants coûtent en temps de guerre des morts et des blessés en surnombre, ne l'oublions pas.

Notre opinion publique — puisqu'il faut bien compter avec elle — était-elle en état de comprendre encore qu'un sacrifice supplémentaire devait être accompli pour la construction de fortins ? Non pas ! Il a fallu la menace allemande et la nécessité d'occuper des chômeurs pour que l'on en vint à admettre que la dépense correspondante répondait à une nécessité. Notre système politique est tel que nous sommes presque toujours en retard d'une action ou d'une idée. Rendre individuellement les hommes responsables de cette carence n'est pas équitable. Ils supportent, eux, en voyant clair, les erreurs collectives de ceux qui ont de l'influence sur le pays, sans en assumer la responsabilité.

Le passé est le passé. Faut-il, avec quelques-uns de nos confrères, nous alarmer outre mesure et penser que tout soit perdu parce qu'aujourd'hui notre frontière nord n'est pas un glacis fortifié ? Nous ne le croyons pas. Le danger général d'une guerre ne nous paraît pas aussi imminent qu'on veut bien nous le présenter. Les visées territoriales d'Hitler sont, du fait de ses origines autrichiennes et de ses antécédents, plutôt dirigées vers l'est. L'Autriche, la Tchécoslovaquie et la Lithuanie (sans parler pour le moment de la Pologne) sont plus directement menacées que la France. Cependant, un conflit à l'est peut fort bien dégénérer en un conflit général, d'autant plus que le traité franco-soviétique est aujourd'hui en vigueur. L'Allemagne doit, sans doute, craindre de se mettre à dos toute l'Europe, car elle a déjà obtenu la preuve que devant lutter sur deux fronts, elle finissait par succomber. Elle cherche, en conséquence, à diviser les anciens Alliés, puis elle poursuit sa tactique de neutraliser les puissances occidentales pour avoir les mains libres à l'opposé. Quel que soit le succès ou l'insuccès de cette tactique, nous avons la guerre « in fine ». Très égoïstement, pour nous autres Suisses, mieux vaudrait le conflit localisé à l'est que le conflit général. Mais nous devons être prêts à toute éventualité et plus que jamais, nous avons à vouer nos soins à avoir une défense nationale au point. A notre sens, toutefois, une période de répit nous est octroyée pour y parvenir, la situation internationale ne nous paraissant pas encore mûre pour un conflit armé.

Jean Damin.

Bagnes. — La conférence de M. Berra.

On nous écrit : Nous pensions qu'une plume plus jeune et plus autorisée relaterait dans le « Rhône » (qui l'avait annoncée) la belle conférence que M. Henri Berra donna dimanche dernier à Bagnes. Comme rien n'est encore venu, nous nous permettrons d'en dire deux mots.

En présence d'un auditoire très nombreux, composé en majeure partie de jeunes, M. Berra fut précédé à la « tribune » par M. Th. Fellay de Bagnes et par M. l'ingénieur Bonvin de Lens. Ce dernier (arrivé un peu en retard, nous n'avons pu entendre M. Fellay) insista sur la nécessité plus pressante que jamais de l'union des travailleurs de la terre. Il nous montra l'agriculture valaisanne nourissant à peu près son homme avant la guerre; l'enrichissant presque pendant et immédiatement après, mais défilant aujourd'hui malgré les efforts immenses de nos autorités. Les remèdes ? L'union d'abord autour de notre chef, puis de sages restrictions dans notre train de vie. Durant les « années grasses » sont nés des besoins et des habitudes que nous ne pouvons plus maintenir.

M. Berra parla sur le même ton, mais étendit son aperçu jusque sur le terrain fédéral et international. Ce fut encore un émouvant appel à l'union, par-des-

sus les partis politiques, par-dessus même les confessions. Du fait de son entrée dans la Société des Nations, la Suisse a dû aliéner une partie de sa neutralité; elle est entraînée, par exemple, à l'heure actuelle, dans la voie des sanctions économiques à appliquer à l'Italie. Les luttes entre partis politiques ne datent pas d'hier, témoin l'orageuse diète de Stans, qui faillit mettre aux prises les « grands » contre les « petits » cantons. Mais chaque fois s'est opérée l'union sacrée autour du drapeau au moment où tout semblait perdu. De nos jours, si les motifs ou les prétextes de division à l'intérieur ne sont plus les mêmes, ils n'en existe pas moins et si nous ne parvenons pas à nous élever au-dessus d'eux pour nous unir dans un même élan patriotique, notre prestige est diminué aux yeux de l'étranger; et, dans la même proportion augmente le danger d'une violation du territoire. Union donc de toutes les bonnes volontés pour que tout Suisse puisse jouir d'un minimum de bien-être qui lui ôte tout motif de s'aggrir; union de toutes les bonnes volontés pour défendre l'intégrité de nos frontières.

M. Berra est un orateur de talent et un fervent du corporatisme, d'accord, en cela, avec M. l'ancien conseiller fédéral Musy qui lui disait un jour à Genève : « Allez de l'avant, vous êtes sur la bonne voie et vous vaincrez. » Le groupement des « Jeunes travailleurs » qui s'organise un peu partout à la suite des conférences de M. Berra, ne paraît pas s'opposer à tel ou tel parti national ni chercher à provoquer une dissidence au sein de l'un d'eux, comme on pourrait être tenté de le croire. Nous ne pouvons d'ailleurs nous faire à cette idée paradoxale, qu'après avoir prêché si éloquemment l'Union nationale, on provoque ou organise la Désunion au sein des partis nationaux.

Bagnes. — Ce n'était qu'un i...

On nous écrit : Je lis dans votre journal du 31 écoulé, au sujet du match de reines qui se déroulera le 26 courant à Fully, qu'il s'y trouvera — entre autres nombreuses reines — la reine des reines du match de Bagnes de 1935.

Or, à Bagnes, il n'y eut pas de rencontre entre les reines des différentes catégories. Donc, pas de reine des reines. Cependant ce titre pourrait s'appliquer plutôt à « Margot » de la 3^{me}, qui donna le défi aux autres reines, lesquelles, par la bouche de leur propriétaire, ont refusé la lutte. Elles feront ce jeu cette année, le 19 courant.

Il n'y avait donc pas de quoi à relever, ce n'était qu'un i qui réclamait... son point !

Bagnes. — Nécrologie.

(Corr.) — Samedi, 4 avril, au milieu d'un grand concours de collègues, d'amis et de parents, a été conduit à sa dernière demeure un jeune instituteur, M. Gérard Besse, emporté par une longue et pénible maladie, à l'âge de 27 ans seulement.

Dimanche, c'était le tour de M. l'ancien conseiller municipal Machoud, de Lourtier, qui fut, il y a quelques années, frappé d'une attaque dont il ne s'est jamais relevé complètement. M. Machoud était le beau-père de M. Hubert Bruchez, chasseur renommé et gardien de la cabane de Chantron.

Que les familles, si cruellement éprouvées, veuillent bien agréer nos sincères condoléances.

On arrête un dangereux voleur

L'agent Bagnoud, de la police de sûreté, après une longue filature, vient d'arrêter le nommé E. J., de Conthey, qui, après s'être introduit dans une habitation de la région, tenta de perforer un coffre-fort. Après un long et laborieux interrogatoire, le maldandrin avoua un second vol, puis un troisième et plusieurs autres, commis au préjudice des gens du village de Conthey.

Il a été mis en lieu sûr et cette arrestation soulagera certainement les populations que ces méfaits répétés avaient justement inquiétées.

Mort du guide Théophile Theytaz

A l'hôpital de Sierre, vient de mourir le guide Théophile Theytaz, de Zinal, à l'âge de 40 ans seulement. Le 15 mars, M. Theytaz avait fait une malencontreuse chute et s'était fracturé le crâne. Il ne devait pas se relever.

Le décès de ce guide, un mois après celui du guide Colter et quelques jours après celui d'Antoine Georges, affecte douloureusement les alpinistes valaisans.

Théophile Theytaz était le frère d'Henri et Hilaire Theytaz, guides bien connus avec lesquels il fut un pionnier de l'alpinisme hivernal.

A 18 ans déjà, Théophile avait fait la traversée en hiver du Zinal-Rothorn puis de l'Obergabelhorn, exploits qui n'ont pas été redités depuis.

C'était un guide sûr, d'une résistance et d'une force remarquables, connaissant et aimant la montagne, doublé d'un homme sincère et loyal.

CLOUIT & C^{ie}
BANQUE DE MARTIGNY
 MAISON FONDÉE EN 1871
 SERVICE DE
Caisse d'Epargne
 avec autorisation de l'Etat
TAUX : 3.50 %
 Nos dépôts en caisse d'épargne sont intégralement garantis selon ordonnance cantonale de 1919
 Prêts de Tirelires

Assurances collectives d'employés
 aux meilleures conditions
„ZURICH“ C. Aymon & A. de Rivaz, Sion

Champex. — † M. Paul Crettex.

C'est avec une vive peine que nous avons appris hier la nouvelle du décès survenu à Champex, dans la nuit de dimanche à lundi, de M. Paul Crettex, hôtelier, co-proprétaire du Grand Hôtel Crettex et fils de feu Emile Crettex, fondateur de l'établissement.

M. Crettex a été emporté à l'âge de 31 ans seulement d'une pneumonie double contractée il y a moins de trois semaines.

Les soins les plus dévoués n'ont, hélas, pu empêcher le dénouement de cette maladie si brutale qui jette dans la désolation une famille fort honorablement connue.

M. Crettex avait épousé en septembre dernier Mlle Marguerite Haenni, fille de M. Haenni, chef de gare de Martigny. Ce jeune foyer avait repris, en compagnie des frères Crettex, l'exploitation du Grand Hôtel de ce nom.

Nous compatissons à la douleur de la jeune épouse et des proches que ce deuil si cruel jette dans l'affliction et leur adressons ici l'expression de notre bien sincère sympathie.

L'ensevelissement de M. Paul Crettex aura lieu demain mercredi, 8 avril, à 10 heures, à Orsières.

— En cette circonstance, un service d'autocar par le Martigny-Excursions sera organisé et partira de Martigny à 8 h. 30 (aller et retour fr. 2.50).

Riddes. — † Mme Jules Rézert-Ribordy.

On a enseveli aujourd'hui, à Riddes, Mme Antoinette Rézert, épouse de M. Jules Rézert, député-suppléant, professeur et pépiniériste bien connu.

Mme Rézert est décédée à l'âge de 63 ans, des suites d'une pneumonie grippale. Elle laisse le souvenir d'une personne estimée dont la disparition causera le plus grand vif dans cette famille respectée.

La regrettée défunte était issue de la famille Ribordy, laquelle a joué un rôle influent à Riddes depuis le début du 19^{me} siècle.

Mme Rézert était la fille de l'ancien député Antoine Ribordy et sœur de M. Charles Ribordy, qui présida le Grand Conseil, il y a une dizaine d'années.

C'est une femme profondément chrétienne et une épouse exemplaire qui nous quitte.

Que M. Rézert et tous ses proches soient assurés de notre sincère sympathie.

Trient. — † Mme Angeline Gay-Crosier

Les morts vont vite ces temps-ci. Demain, on ensevelira également à Trient Mme Angeline Gay-Crosier née Crelton, décédée dans sa 77^{me} année après une longue maladie vaillamment supportée.

La regrettée défunte était mère d'une nombreuse famille honorablement connue dans la région.

A son époux, M. Henri Gay-Crosier à Litroz, à ses enfants et proches, nos condoléances émues.

Sion. — La journée des P. T. T.

Alors que les buralistes postaux de la partie romande du canton tenaient leurs assises dimanche matin à l'Hôtel de la Gare sous la présidence de M. Mariéthod, buraliste postal à Ardon, et entendaient une conférence de M. Mischon, de Berne, leur secrétaire central, les autres fonctionnaires et employés des P. T. T. se rencontrèrent au nombre de 140 à la Salle du Casino, l'après-midi.

La Direction générale des Postes, dans le but louable de renseigner plus exactement son personnel sur différents points importants, avait délégué M. Moser, inspecteur général des postes, chef du personnel, et M. Bitterli, inspecteur.

Durant trois heures, les deux conférenciers, attentivement écoutés par l'auditoire, causèrent successivement de la politique de l'administration à l'égard de son personnel, de son recrutement, de la classification, etc. Il fut aussi parlé de la question de prévoyance du personnel et de la façon de procéder pour les nominations.

A ce dernier propos, M. l'inspecteur Moser signala un cas particulièrement typique. Dans une importante localité, la place de buraliste était à pourvoir. Les trois partis politiques désignèrent chacun un candidat, avec force recommandations, comme d'usage. L'administration, perplexe, nomma... une femme !

C'est dans un excellent esprit que cette journée des P. T. T. prit fin, et nous félicitons ces indispensables et sympathiques animateurs de notre vie quotidienne.

— M. Perrouchoud avait présenté les conférenciers tandis que l'assemblée fut présidée avec distinction par M. Hermann, de Sion.

Vouvry. — Vélo contre auto.

Dimanche, vers 17 h. 1/2, Mlle Lina Chaperon, descendant une route transversale en vélo, s'est trouvée subitement en présence d'une auto, plaque vaudoise, venant de Monthey et se dirigeant sur Bouveret.

En essayant d'éviter l'auto, Mlle Chaperon donna un brusque coup de guidon, ce qui fit dériver son vélo. Elle fut projetée contre le garde-boue arrière de l'auto où elle vint donner fortement de la tête. Mlle Chaperon fut relevée avec une forte commotion cérébrale et quelques contusions.

D'après des témoins, l'auto, qui allait heureusement à allure modérée et tenait régulièrement sa droite, s'est arrêtée immédiatement. Mlle Chaperon ne vit pas venir l'auto, cachée qu'elle était par un mur assez haut.

Il paraît que plusieurs accidents analogues sont déjà arrivés à cet endroit à cause de la mauvaise visibilité causée par ce mur trop haut. Afin d'éviter des accidents plus graves, n'y aurait-il pas possibilité d'abaisser ce mur jusqu'à hauteur normale ?

Loterie Pro-Sion

Tous les intéressés attendent avec impatience le 17 avril, date du tirage de la Loterie Pro-Sion, dont le gros lot est de fr. 100,000.—

Le nombre des billets de cette loterie étant restreint, les chances en sont très intéressantes. Nous savons que cette loterie rencontre tout le succès qu'elle mérite.

Que tous ceux qui ont attendu jusqu'à présent pour acheter des billets ne tardent plus, car les billets s'enlèvent actuellement très rapidement du fait que la date de tirage approche de jour en jour.

Nous ne croyons pas inutile de rappeler que la totalité du bénéfice de cette loterie sera affectée à des œuvres d'utilité publique.

La clôture des Cours d'agriculture et d'horticulture de Châteauneuf

(Corr. retardée.) — Le 31 mars, un nombre imposant de parents et d'amis de l'Ecole assistèrent à la clôture du cours annuel (1935-36) fréquenté par 102 élèves.

Après le magistral rapport de clôture de M. le directeur Luisier, eut lieu la lecture du palmarès. 82 élèves de 2^{me} année des cours d'agriculture et 9 des cours horticoles obtinrent le diplôme.

A l'excellent banquet offert aux parents et préparé par l'Ecole ménagère de l'établissement, prirent la parole : M. le conseiller d'Etat Troillet, M. le Dr Feisst, sous-directeur de la Division fédérale de l'agriculture, M. le lieutenant-col. Jules Deshayes, président de l'Association agricole du Valais, M. Coudray, préfet. Tous les orateurs furent chaleureusement applaudis, comme aussi le groupe des chanteurs de l'Ecole dirigé avec une grande maîtrise par M. le professeur Georges Haenni.

Belle journée pour parents et élèves. La visite même sommaire du domaine et de ses installations est un vrai régal et une éloquent leçon de choses. Nous la recommandons à tous ceux qui peuvent la faire, en particulier aux écoles à l'occasion de leur clôture.

Une machine intéressante pour nos agriculteurs : la moto-faucheuse Bucher

Nous avons suivi hier avec beaucoup d'intérêt, sur la Place Centrale à Martigny, la démonstration d'une moto-faucheuse système « Bucher ».

Après cette démonstration, nous n'hésiterons plus à qualifier cette nouvelle machine comme étant la faucheuse idéale pour nos agriculteurs. En effet, au moyen de cet engin, on peut faucher avec un cheval léger et même avec une bête à cornes seulement.

A noter que la moto-faucheuse « Bucher » permet encore de faucher continuellement à une vive allure, sans ralentissement ni arrêt au bout de l'andain, une superficie de 20 à 30 % supérieure à celle fauchée avec une faucheuse ordinaire à deux chevaux.

Par suite de la grande vitesse imprimée au couteau, le « bourrage » est très rare et on passe sans encombre à travers les taupinières. Un pré de 3600 mètres carrés (ce qui représente plus de 900 toises à 3 m. 80 et plus de 700 t. à 4 m. 98) peut être fauché en moins d'une heure.

La moto-faucheuse Bucher revient à environ 840 francs, accessoires compris, donc à un prix très modique. C'est un produit de l'industrie suisse, et le rapport d'essai fait sur cette machine par la fondation « Trieur » est très élogieux. (On sait que la fondation « Trieur » est une institution créée dans le but de contrôler les machines agricoles afin d'empêcher que nos agriculteurs n'essuient des mécomptes lors d'achats de ces appareils pour leurs exploitations.)

Nous ne saurions en conséquence que recommander la moto-faucheuse « Bucher » à nos agriculteurs. M. Charles Méroz, maréchal, à Martigny-Ville, représentant, est d'ailleurs à la disposition des intéressés pour toutes démonstrations.

Un nouveau bisse

Afin de favoriser l'irrigation des biens de la région, la commune de Sembrancher va construire un nouveau bisse dans un avenir prochain, dit le « bisse de la Garde ». Cet ouvrage, dont la nécessité se faisait sentir, rendra de grands services aux agriculteurs.

CHRONIQUE SIERROISE**Jardin public**

Convoqués en assemblée extraordinaire par la presse locale, les membres de la Société de développement de Sierre se sont réunis samedi soir au Grand Hôtel Bellevue. Sur près de 150 membres que compte cette association, 13 seulement ont répondu à l'appel du comité. Pourtant, la création du Jardin public, qui figurait à l'ordre du jour de l'assemblée, était de nature à intéresser tous les Sierrois.

Après avoir entendu successivement M. Max Zwissig, président de la S. D. et M. Pellanda, géomètre, il a été décidé de passer immédiatement à la réalisation de ce projet.

L'ancienne place de l'Exposition cantonale sera transformée et affectée à cet usage. Des travaux qu'il faudra continuer ont d'ailleurs déjà été entrepris ces années dernières pour une somme de près de 10,000 francs.

Le projet de M. Pellanda prévoit une dépense d'environ 30,000 fr. pour l'aménagement définitif. La S. D. dispose d'un fonds de 5000 fr. ; Mme Mercier de Molin, dont la générosité s'exerce dans tous les domaines, verserait à son tour, nous a-t-on dit, une somme égale, et le reste serait payé par la Municipalité.

Nous sommes heureux d'entrevoir la réalisation prochaine de cette œuvre d'utilité publique. Telle qu'elle est maintenant, cette place aride et nue enlaidit notre localité. Si un plan d'ensemble avait été dressé en 1929 déjà et si, à ce moment-là, on s'était borné à planter les arbres prévus, nous aurions un emplacement idéal où l'on trouverait déjà un peu d'ombrage. Mais enfin, nous sommes en bonne voie ; félicitons-nous en et... n'oublions pas les initiateurs.

Défense aérienne passive

L'actif président local de la Défense aérienne passive, M. le conseiller Elie Zwissig, avait convoqué par carte personnelle tous les citoyens incorporés dans ce nouvel organisme. Sur 80 inscrits il n'y a eu que 4 abstentions. C'est assez dire la valeur des convocations personnelles.

M. Zwissig a pris sa tâche à cœur et il est arrivé devant l'assemblée avec des précisions au sujet de l'organisation qu'il a mise sur pied. Il a donné aux citoyens incorporés dans la D. A. R. tous les renseignements utiles. On a pu se rendre compte qu'à Sierre, la D. A. R. est en bonnes mains.

Mercredi, M. le Dr Zen-Ruffinen de Loèche donnera une conférence publique sur le même sujet à la grande salle du Casino. Comme on le voit, on commence à prendre des précautions chez nous. C'est le moment, d'ailleurs.

CHRONIQUE MONTHEYSANNE**Montres en or**

La Direction de l'Usine de Monthey de la Société pour l'Industrie chimique à Bâle vient d'offrir de nouveau deux montres en or pour 25 ans passés au service de l'usine.

Les deux heureux jubilaires, que nous félicitons sincèrement, sont MM. Genolet Ferdinand et Martijn Innocenti.

Etat civil Mars 1936

Naissances : Viviane-Michelle Wuilleumier, de Wil-

L'abondance des matières nous oblige à remettre à vendredi un compte rendu de l'assemblée de la Société valaisanne de Pomologie tenue dimanche à Sion, ainsi que d'autres articles.

Avec une bonne formule

La spécialité pharmaceutique ne vaut que par sa formule et sa fabrication. La formule du VIN DE VIAL, établie depuis longtemps, est devenue classique : Quina qui ouvre l'appétit, Substances extractives de la viande qui donnent du muscle, Lacto phosphate de chaux qui fortifie, forment une triple combinaison qui a été reconnue comme heureuse et parfaite. Dans un vin généreux, vieux et moelleux et corsé, on fait dissoudre les éléments purs et dosés de cette formule, et on obtient ainsi un médicament complet et achevé : LE VIN DE VIAL.

Efficace et délicieux, il fait le régal des malades avisés qui lui donnent depuis longtemps une confiance qu'il mérite et qu'il a toujours su conserver. Anémiés, convalescents, affaiblis, épuisés et toutes personnes débiles, essayez-le.

VIN de VIAL

liam ; Raphaël-Charles-Albert Moretto, d'Antoine ; André-Bernard Devanthey, d'Henri ; René-Louis Cescato, fils de Louis ; Elfriede-Gerda Brun, de Wilhelm ; Gérard-Jean Torrenté, de François ; Denise-Léa Frauchiger, d'Edouard ; Marcel-Gilbert, de François ; Bernard-Jean Azy, de Théodore ; Guy Marcel Bussien, d'Emile ; Georgette-Alberte Coppex, de Jean ; Nelly Bréanti, de Maurice.

Mariages : Pierre Clavien et Lucienne Torrent ; Joseph Parachini et Marguerite Franchini ; Fernand Contat et Ida Gross.

Décès : Ernestine Borgeaud, 69 ans ; Hélène Vanay, 48 ans ; Jean Garrone, 65 ans ; Marie-Louise Ciana, 72 ans ; César Delherse, 62 ans ; Jeanne Boissard, née Chebance, 50 ans ; Stefano Ranzoni, 86 ans ; Joseph Tscherry, 75 ans ; Clémence Chappex, 57 ans ; Simon Brouze, 47 ans ; Jean Fornage, 86 ans ; Octave Magnin, 43 ans.

MARTIGNY**Démonstration de dressage de chiens**

La démonstration organisée dimanche après-midi par la Société canine valaisanne sur le terrain de l'ancien Parc des Sports de Martigny a été malheureusement contrecarrée par le mauvais temps. Pour ce motif, elle n'avait pas attiré le public que ce genre d'attraction toute nouvelle aurait cependant mérité.

On dut intervertir le programme précisément à cause du temps menaçant. Toutefois, le beau travail réalisé récompensa amplement les plus difficiles, car, tant comme travail individuel que comme travail d'ensemble, on peut dire que ce fut merveilleux. Il faut assister à ces exercices pour juger des résultats auxquels on peut aboutir avec ces braves bêtes que sont les chiens.

La garde de l'objet, l'attaque au revolver notamment ont suscité l'enthousiasme général. Parmi les sauteurs on a pu surtout admirer les admirables performances des chiens appartenant aux membres de la Société valaisanne. C'est dire qu'on est capable, dans le nouveau groupement qui s'est constitué dernièrement dans notre canton, de dresser des sujets qui donnent toute satisfaction. En tout cas, la démonstration nous a prouvé que l'on peut puiser d'admirables leçons de discipline, d'énergie et de domination de soi-même... par les exemples que peuvent nous donner les chiens !!!

Nous ne saurions donc que féliciter et remercier les organisateurs de cette manifestation pour leur si intéressante initiative et formuler tous nos vœux pour que leurs efforts soient mieux récompensés à l'avenir.

Un acte de sabotage

Dans l'après-midi du 31 mars, on a coupé avec une hache la conduite de la lumière électrique de la remise de M. Jules Giroud, à La Bâtiaz.

Cet acte de sabotage a privé de lumière plusieurs abonnés, ainsi que la lampe publique qui dessert le quartier de la chapelle.

Une enquête a été ouverte immédiatement par les soins de la Municipalité. Elle suit son cours et permettra sûrement de découvrir l'auteur de cet acte stupide qui ne peut s'expliquer que par des motifs de basse vengeance.

Collège Ste-Marie

Nous apprenons que le Collège Ste-Marie a présenté 12 candidats aux examens d'entrée à l'Ecole normale. 11 ont été reçus à l'écrit. Et sur les 10 candidats acceptés cette année par le Département de l'Instruction publique, 8 du collège ont été admis définitivement après l'oral.

Ces résultats sont tout à l'honneur de l'établissement, qui assure ainsi aux élèves de ce cours préparatoire facultatif à l'Ecole normale une grande chance de réussite.

La rentrée de Pâques est fixée au lundi 20 avril.

Harmonie municipale

Cette semaine, soit mardi, mercredi et vendredi, répétition générale pour le concert de Pâques.

La foire du Bourg

Foire assez bonne hier, au Bourg. La hausse manifestée dernièrement sur les prix du bétail en général paraît se maintenir assez fermement.

Les porcs surtout ont trouvé rapidement acquéreurs et cela à des prix intéressants pour les éleveurs.

Mercredi soir, au « Royal » :**première de « Crime et Châtiment »**

On nous communique :

De Rome :

A l'Exposition cinématographique de Venise, Pierre Blanchard s'est vu attribuer la « Coupe Volpe » décernée au meilleur acteur du monde pour avoir personifié d'une façon puissante et tragique le rôle de Raskolnikoff dans « Crime et Châtiment ».

De Budapest :

Le Cinéma Radium présente depuis le 30 janvier « Crime et Châtiment » avec un succès sans égal. La presse hongroise est remplie d'éloges pour ce film. « Nous n'avons guère vu quelque chose de plus beau. » (Lire la suite en page 3.)

Madame Marguerite CRETTEX-HAENNI, à Champex ;

Monsieur et Madame Otto HAENNI-SAU-THIER, à Martigny ;

Monsieur et Madame Emile CRETTEX et leur fille Maria-José, à Champex ;

Monsieur René CRETTEX, à Champex ;

Madame et Monsieur Roland METRAL-CRETTEX et leurs fils Henri et Gérard, à Fully ;

Monsieur Pierre CRETTEX, à Champex ;

Monsieur Marc LOVAY-CRETTEX, à Champex ;

Monsieur Fred HAENNI, à Berlin ;

Mademoiselle Georgette HAENNI, à Martigny ;

Mademoiselle Angèle HAENNI, à Martigny ;

Monsieur et Madame Albert SAUTHIER-MO-

RET, à Charrat,

et toutes les familles parentes et alliées,

ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur PAUL CRETTEX

Hôtelier

Grand Hôtel Emile Crettex, à Champex

leur bien cher époux, beau-fils, frère, beau-frère, petit-fils, neveu, oncle et cousin, enlevé à leur tendre affection dans sa 31^{me} année, après une courte et douloureuse maladie, vaillamment supportée, muni des Saints Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Orsières, mercredi 8 avril, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Monsieur Henri GAY-CROSIER, à Litroz ;

Monsieur et Madame Armand GAY-CROSIER, à Martigny-Ville ;

Monsieur et Madame Séraphin GAY-CROSIER,

à Litroz, et leurs enfants Frida, Henri, Syl-

vain, Cécile et Raphaël ;

Madame Céline GAY-CROSIER, à Lausanne,

et son fils André ;

Monsieur et Madame Alphonse GAY-CRO-

SIER, à Trient, et leur fils Roger ;

Mademoiselle Louisa MATHEY, à Genève ;

Madame Veuve Alexandrine GAY-CROSIER

et ses enfants, à Trouvezoy ;

Madame et Monsieur Paul COUTTET et leurs

enfants, à Argentières ;

Madame Veuve Eveline LUGON-MOULIN et

ses enfants, à Gétroz et Vernayaz ;

Madame Veuve Henriette DIESTROPHE et

ses enfants, à Paris ;

ainsi que les familles parentes et alliées

GAY-CROSIER, CRETTON, CHAPPOT,

WOUILLOZ, MATHEY, FRASSERENS et

MERZ.

ont la douleur de faire part du décès de

Madame

Angeline Gay-Crosier

née CRETTON

leur chère épouse, mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et parente, décédée à Trient le 6 avril 1936, dans sa 77^{me} année, après une longue maladie, courageusement supportée, munie des Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Trient le mercredi 8 avril, à 10 heures.

P. P. E.

Cet avis tient lieu de faire-part.

ENGRAIS COMPLET LONZA
(Engrais maraîcher)

5 kg suffisent pour 1 are (100 m²)

En vente : en sacs d'origine de 5, 10, 25, 50 & 100 kg auprès des marchands d'engrais et syndicats agricoles
LONZA S. A. BÂLE

On demande **apprentie coiffeuse**

S'adresser au Salon de Coiffure chez Jeannette, rue de la Delèze, Martigny-Ville.

On cherche à acheter, Martigny ou environs

terrain

Offres par écrit sous 01900 à Orell Füssli-Annonces à Martigny.

Qui prêterait

à jeune dame 200 à 300 fr. intérêt 6 %, remboursables par mensualités ou selon entente ? S'adr. au journal Le Rhône sous A 482.

Négligence

Nous attirons l'attention sur les avantages qu'offrent les **coffres-forts** et cassettes incombustibles de la maison **FRANÇOIS TAUXE**, fabricant de Coffres-forts à Malley, Lansanne

de plus parfait, dit-elle. Le talent de Pierre Blanchar est hallucinant et la création de Harry Baur est véritablement diabolique.

De New-York :
« Crime et Châtiment », le magnifique film de Pierre Chenal, est maintenant dans son deuxième mois d'exploitation au Cinéma de Paris, la salle française de New-York.

Tout Martigny assistera **demain soir, mercredi**, au « Royal », à la « première » de ce grand film. Vendredi-Saint : relâche.

A l'« Etoile » : « Quand mon cœur chante » avec Jean Kiepora et Danielle Darrieux

Présenter un programme pour les fêtes est une chose délicate, car il s'agit de choisir un spectacle plein de saine et franche gaieté qui soit susceptible d'amuser le grand public.

L'« Etoile », en portant à l'affiche « Quand mon cœur chante », a résolu admirablement ce problème, car nul film n'offre autant d'occasions de rire de bon cœur et d'entendre, soulignées d'une musique ravissante, d'exquises chansons interprétées par le grand ténor Jean Kiepora. Nous ne raconterons pas ici le scénario de cette joyeuse comédie musicale à laquelle Danielle Darrieux, Charles Deschamps et Pierre Larquey assurent un succès qui dépasse tous leurs films précédents, mais il faut signaler toutefois le chaleureux accueil qui a été fait à ce film délicieux par le nombreux public qui assistait hier soir à la première. Gaieté, bonne humeur, chansons, fou-rire sont les qualités dominantes de « Quand mon cœur chante », vrai spectacle de famille qui va faire accourir la grande foule à l'« Etoile » pendant les fêtes de Pâques et qui promet aux spectateurs leur plus amusante soirée de cinéma.

Etat civil
Mars 1936

Baptêmes : Pralong Gilbert-Maurice-Martin, de Martigny, Bourg; Gay Danielle-Michelle-Germaine, de Raymond, Bourg; Giroud Marcien, de Gabriel, Charrat; Cassaz Jacqueline-Madeleine, de Marius, Ville; Guex Roger-Marcel, de Fernand, Cergneux; Emonet Madeleine-Yvette-Hortense, d'Alfred, Ville; Petoud Suzanne-Adèle, de Denis, Ravoire; Mugnier Ulysse Tino, d'Ulysse, Bourg; Favre Eugène-Bernard, de Maurice, Bourg; Ferrez Jacques-Henri, de Maurice, Charrat; Saudan Georges-Jean-Louis, de Marc, Broccard.

Mariages : Carron Willy et Saudan Andrée (Bâliaz); Sachmann Alfred et Métroz Charlotte.

Sépultures : Arlettaz Antoine, Bourg, 1848; Rcuiller Oswald, Ville, 1879; Pillot Etienne-Marie, Ville, 1848; Giroud Adrien, Ravoire, 1867; Addy Emile, Croix, 1874.

N'oubliez pas que vous trouverez chez **Tairraz**, confiseur un magnifique choix d'**œufs de Pâques** Fabrication de la maison

AU ROYAL
A l'occasion des Fêtes de Pâques
Grande semaine de GALA avec
CRIME ET CHATIMENT
avec Pierre Blanchar et Harry Baur
Du **Mercredi 8** au **Dimanche**
(Vendredi-Saint : relâche)

Avis important. Nous rappelons que les grandes annonces pour notre édition spéciale du vendredi doivent nous parvenir pour le **MERCREDI A MIDI AU PLUS TARD** et les petites annonces, pour le **jeudi avant 11 heures.**

Accident
Cet après-midi, à 13 h., au Pré de Foire, à Martigny-Bourg, un motocycliste, M. Joseph Abbet, est entré en collision avec le camion de M. U. Mugnier, marchand de fruits. Le motocycliste a été conduit à l'Hôpital dans un état grave.

EN SUISSE

Réduction de l'effectif du personnel de la Confédération

Le Conseil fédéral a adopté un arrêté réduisant l'effectif du personnel de la Confédération, jusqu'à fin 1937, d'au moins 350 unités. Cette réduction se fera de manière que le service n'en souffrira nullement.

Les élections judiciaires genevoises

Elles eurent lieu dimanche; la liste bourgeoise passe avec une majorité de 2862 voix. 63 juges et juges-asseesseurs ont été nommés pour six ans.

Une succursale interdite

Appliquant l'arrêté fédéral du 27 septembre 1935 interdisant l'ouverture et l'agrandissement des grands magasins, de maisons d'assortiment, de magasins à prix uniques et de maisons à succursales multiples, le Conseil d'Etat vaudois a refusé d'accorder l'autorisation sollicitée par la fabrique de vêtements Frey S. A. à Wangen près d'Olten, d'ouvrir une succursale à Vevey.

Le Tir cantonal vaudois

qui aura lieu à Montreux du 10 au 19 juillet prochain, prévoit notamment : un concours intercantonal de grands groupes à 300 mètres;

un concours de groupes à 300 mètres ; un concours de groupes à 50 mètres (pistolet) ; un concours de groupes à 50 mètres (petit calibre) ; Pour les tireurs au pistolet, il y aura un concours cantonal de sections et un concours de sections pour les membres de la Fédération suisse des Tireurs au revolver et au pistolet.

Tous les concours sont dotés de très beaux prix qui seront énumérés dans le plan de tir, lequel va sortir prochainement de presse.

Fabrique de produits alimentaires Maggi à Kempital

(Comm.) — Le bénéfice net de cette fabrique, résultant de ses ventes en Suisse et de son exportation, s'élève pour l'année 1935 à fr. 730,148.— (année précédente fr. 769,719.—). Un dividende de 6 % (comme l'année précédente) est distribué sur le capital-actions de 12 millions de francs.

Prêt d'un million au canton de Genève

Le « Journal de Genève » apprend de Berne que M. Albert Naine, chef du département des finances du canton de Genève, vient d'obtenir des banques, sous la forme d'un prêt à court terme, un million dont le canton a besoin pour faire face aux paiements jusqu'à la prochaine rentrée des impôts.

Les comptes de Fribourg

Les comptes de l'Etat de Fribourg pour 1935, accusent un déficit de 985,514 fr., y compris certains amortissements, sur un total de dépenses de 14 millions 659,852 fr.

A L'ETOILE Du mercredi 8 au dimanche de Pâques, matinée et soirée (Vendredi-Saint, relâche)
Jean Kiepora le célèbre ténor dans
QUAND MON COEUR CHANTE

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

LA GUERRE ITALO-ETHIOPIENNE

Poursuivant leur avance, les troupes italiennes ont occupé Quoram, au sud du lac Aschang et sont parvenues à Alamata, 15 km. plus bas, sur la route de Dessié, ancien quartier général du Négus. Les opérations de nettoyage se poursuivent autour de Gondar et de Debarek, dans la région du lac Tana.

Les Abyssins n'opposent plus qu'une faible résistance et la situation est désormais très grave pour eux, d'autant plus que l'on entend des bruits de révolte dans certaines régions du pays.

Un cyclone dévastateur

Un cyclone a ravagé la ville de Tupelo, venant de l'Arkansas (Etats-Unis). Les victimes, surprises en plein sommeil, se chiffraient par plus de deux cents morts. Les dégâts atteignent 6 millions de dollars. Dans le Missisipi, où le fléau a également sévi, 124 cadavres ont été identifiés et 48 à Gainesville.

Hauptmann a été exécuté

Hauptmann, le ravisseur de l'enfant Lindbergh, a été électrocuté. Il a conservé son calme jusqu'à ses derniers instants et n'a fait aucun aveu.

En Espagne, on brûle les églises

Sept églises ont été incendiées dernièrement en Espagne, dans la province de Murcie, par les communistes extrémistes. D'autres bâtiments et objets d'art ont aussi été détruits. C'est du vandalisme qui nous ramène au temps des barbares; on peut professer les idées les plus avancées mais rien ne saurait tout de même excuser de pareils actes.

L'heure d'été sera rétablie en France à partir du samedi 18 avril. Elle restera en vigueur jusqu'au 4 octobre.

Les Sports

Les matches de dimanche

En match international, à Zurich, l'Italie bat la Suisse, 2-1 (mi-temps 1-0). Ce résultat est flatteur pour notre équipe.

A Novare, Italie B bat Suisse B : 2-0 (mi-tps : 0-0). A Vienne, la Hongrie a battu l'Autriche, 5 à 3 (mi-temps : 3-1).

Championnat 1re ligue : Cantonal-Racing 5-0; Urania-Carouge 1-0; Fribourg-Olten, 2-1. Granges est toujours en tête avec 31 points pour 14 matches joués.

2me ligue : Sierré I-Villeneuve I : 1-1. En match amical, à St-Maurice, Lausanne-Sports a battu Monthey I, 3-1, tandis que le Collège de St-Maurice a battu Lausanne-Juniors, 2-1.

Le prochain Tour de Suisse

Il sera disputé du 20 au 27 juin en 7 étapes sur un parcours total de 1657 km. 300 m., soit 50 km. de moins qu'en 1935. La clôture des engagements a été fixée au 15 mai.

Les étapes sont les suivantes :
1re étape, 20 juin, Zurich-Davos, 227 km. 600.
2me étape, 21 juin, Davos-Lugano, 233 km. 300.
3me étape, 22 juin, Lugano-Lucerne, 203 km. 400.
4me étape, 23 juin, Lucerne-Berne-Genève, 316 km. 700.
5me étape, 25 juin, Genève-La Chaux-de-Fonds, 182 km. 100.
6me étape, 26 juin, La Chaux-de-Fonds-Bâle, 229 km. 700.
7me étape, 27 juin, Bâle-Zurich, 262 km. 500.
Comme on peut le constater, le prochain Tour de Suisse ne passera encore pas cette année en Valais.

Agriculteurs !

Vos bovins présentent-ils des tumeurs causées par les larves de l'œstre du bœuf ?

Si oui, prenez garde, et exterminatez ce parasite, qui occasionne chaque année des pertes se chiffrant à plusieurs millions de francs.

Les dommages dus aux larves de l'œstre du bœuf (varon) se manifestent de plusieurs manières :

1. Sous l'influence des souffrances causées par le parasite, l'animal perd l'appétit, et l'utilisation du fourrage s'en trouve fortement compromise.

2. Le jeune bétail est retardé dans son développement; la différence d'augmentation de poids existant entre les sujets sains et les animaux porteurs de larves peut atteindre jusqu'à 30 kg. et même plus.

3. La lactation est réduite du fait des souffrances qu'endurent les animaux. On a démontré, en Hollande, que, chez les animaux fortement atteints, la lactation a diminué de 30-40 %. Des constatations analogues ont également été faites au Danemark et en Allemagne.

4. La formation de la viande et de la grasse est fortement compromise. La viande se trouvant dans le voisinage des tumeurs purulentes est impropre à la consommation.

5. Les peaux d'animaux fortement atteints se trouvent dépréciées et sont même parfois inutilisables. Les peaux varonnées subissent une moins-value de 15-20 fr. par pièce, et cette moins-value est supportée par l'agriculteur lors de la vente d'animaux.

LE MOYEN DE LUTTER

avec le plus de perspectives de succès contre les ravages de l'œstre consiste à explorer avec soin la région dorsale et lombaire des animaux et à détruire d'une façon radicale les larves s'y trouvant. La destruction de ces dernières s'effectuera par extirpation, et l'on aura soin d'écraser les larves ainsi recueillies; on badigeonnera ensuite consciencieusement les tumeurs à l'aide de produits ayant fait leurs preuves, et tels que l'« extrait de Derris », l'« hypocoïne », etc.

Sont particulièrement recommandés : les produits Derris, Antassine (Dr R. Maag, Dielsdorf) et Tikizid (fabrique de produits chimiques Siegfried S. A., Zofingue). L'Hypocoïne peut être obtenue auprès de la Veterinaria S. A., Zurich.

La commission suisse pour l'amélioration de la dépouille met à la disposition des possesseurs d'animaux atteints, par l'entremise des vétérinaires et autres organes désignés par les cantons, les produits nécessaires à la lutte à entreprendre.

Agriculteurs ! aidez-nous à lutter contre l'œstre, ce redoutable parasite ! La perte de temps nécessitée est minime et se trouve déjà récupérée par l'accroissement de la production des animaux. Faites en sorte qu'aucun animal porteur de larves ne soit conduit à l'abattoir, aux foires et aux concours. Il est absolument indispensable de procéder, après l'arrivée au pâturage, à un examen minutieux des animaux et au traitement qui s'impose. Si les agriculteurs se montrent solidaires dans la lutte engagée, on peut compter sur un plein succès. En revanche, les animaux n'ayant été soumis à aucun traitement contribuent à compromettre la réussite escomptée.

La distribution gratuite, par la Commission suisse pour l'amélioration de la dépouille, des produits destinés à lutter contre l'œstre, ainsi que l'allocation de subsides en vue de favoriser la lutte n'ont plus lieu. En revanche, quelques Coopératives pour la mise en valeur de la dépouille se sont déclarées prêtes à allouer des subsides dans des conditions spéciales. On obtiendra tous renseignements désirables auprès des offices vétérinaires cantonaux ainsi qu'au Secrétariat de la Commission.

Commission suisse pour l'amélioration de la dépouille

Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétariat de la dite Commission, Walchestrasse 25, Zurich. (Réd.) Nous rappelons que nos éleveurs peuvent aussi s'adresser à ce sujet à M. Défago, vétérinaire cantonal à Sion, qui fournit gratuitement la médication ainsi que tous renseignements utiles.

On cherche à louer pour le 1er août
Appartement
ensoleillé de 4 chambres avec salle de bains et chauffage central. S'adres. au bureau du journal sous A488.

On demande un
domestique
sachant traire. Se présenter chez Cyr. FARQUET, Martigny-Guercet

Semenceaux de pommes de terre
Engrais potassiques et phosphoriques, Tourbe, Liens pour arbres, Tuteurs, aux meilleures conditions
Société d'Agriculture de Martigny-Ville

On cherche
APPRENTIE coiffeuse
ou éventuellement pour un cours. S'adr. chez « Robert » salon de coiffure pr Dames et Messieurs, Martigny-Ville

Jeune fille
de 27 ans demande du travail pour la cueillette des asperges et aider au ménage. S'adr. au journal sous chiffre A481.

A vendre
poulettes
Leghorn en ponte, garanties saines, 5 fr.
A. Guggisberg, Martigny-Gare.

Pour insérer vos annonces du vendredi, téléphonez jusqu'à jeudi à midi au numéro
61.052
à MARTIGNY, au Journal populaire « Le Rhône » répandu dans tout le Valais romand.

Qui'est-ce que Knorrox ?
Une nouvelle spécialité KNORR. Un bouillon gras qui, selon les tendances du goût moderne, est peu salé - A quoi emploie-t-on Knorrox ? A la préparation rapide d'un excellent bouillon à boire ou pour améliorer soupes, sauces viandes, légumes etc.

KNORROX
Le bon bouillon

L'heure de la fortune va sonner
N'attendez pas qu'il soit trop tard pour commander vos billets
« 17 Avril 1936 »
Tirage irrévocable de la Loterie
PRO-SION
Lots payables en espèces: Fr. 100.000.-, 20.000.-, 10.000.-, 5.000.-, etc.
Lots de Fr. 10.- et Fr. 20.- payables de suite
BUREAU DE LA LOTERIE PRO-SION: Avenue de la Gare - SION
Envoi discret contre versement majoré de Fr. 0.45 (frais de port remboursé) au compte de chèque postal 116 1392 ou contre remboursement. (Ajoutez 30 cts si vous désirez recevoir la liste de tirage dès parution.)

Toujours à la même adresse
et aux prix les plus bas, en fait de meubles neufs et d'occasion, ainsi que ventes, achats ou échanges, adressez-vous en toute confiance chez
E. POUGET, Au Lion d'Or, Martigny

Mules et Mulets
Encore un nouvel arrivage de magnifiques mules et mulets savoyards. Vente de toute confiance. Echange. Conditions les plus favorables.
Louis Nicollerat Martigny. Tél. 61.030

PHOTOGRAVURE MONTBARON & C. NEUCHÂTEL
Clichés
DE VAINA PROJET. DEVIL
AVIS
Le marchand de poissons sera sur la Place vendredi le **10 avril**.
L. GATTONE

FOURRURES
Nouvel arrivage de **renards argentés** du Canada
Choix incomparable de plus de **300** superbes **RENARDS**
à des prix que nous n'avons jamais pratiqués
Benjamin
Fourrures - **LAUSANNE** - 13 rue Haldimand
Un des plus gros importateurs de renards argentés
Nouvelle collection de capes et collets
Transformation — Conservation

Pommes de terre et betteraves
Une forte fumure de fumier avec **600 kg** de **NITROPHOSPHATE POTASSIQUE LONZA** par hectare à la plantation.
Comme fumure de couverture: **100-200 kg** de **NITRATE DE CHAUX LONZA** par hectare.
Commandez ces engrais tout de suite.
LONZA S. A. BÂLE

PAQUES

ACHETEZ DANS LES BONNES MAISONS CI-DESSOUS

VOICI

PAQUES

• Viandes fraîches de 1^{re} qualité

**BOUCHERIE
DE LA PLACE**

J. M A R U G G

• Service à domicile •

A L'ART FÉMININ

Maison spéciale de tricots-main

Ravissants modèles de **PULLOVERS** pour Dames et Enfants
Beau choix de **laines et coton - BAS**

Ouvrages dessinés et échantillonnés

M^{me} Alexis Rouiller

Téléphone 61.331

Avenue du Grand St-Bernard - Sous le méd.-dentiste Burgener

Madame...

Pour votre dessert de Pâques
voici la bonne adresse

Boulangerie - Pâtisserie

Arthur Laurent

Bâtiment „Miremont“ à côté du Cinéma Royal

MARTIGNY

Oeufs de Pâques - Gâteaux - Pâtisserie fine
Marchandise au beurre

Service à domicile - Tél. 61.424

POUR *Pâques*

VOUS TROUVEREZ
**ROBES, COMPLETS
ET TISSUS**

*dernières nouveautés, à
des prix à la portée de
chacun, aux*

MAGASINS

Ed. Simonetta

Martigny-Bourg

Confection pour Messieurs

Venez voir nos beaux COMPLETS modernes
à des CONDITIONS TRÈS AVANTAGEUSES

Pour DAMES

Daim, Chevreau **880**
à partir de



Pour MESSIEURS

à partir de **880**



Cretton-Sports

MARTIGNY

Grand Choix

BOUCHERIE-CHARCUTERIE

Charles GUEX

MARTIGNY-BOURG

Téléphone 61.483

À l'occasion de PAQUES, grand
assortiment en marchandises de
1^{er} CHOIX

**Bœuf, Veau, Mouton
Porc, Cabri**

Service à domicile
Installation frigorifique moderne

Pour vos ACHATS voyez chez

M^{lle} L. BOVI

Épicerie fine

Avenue de la Gare, Martigny



COULEURS

Prêtes à l'emploi

Huile, Vernis, Pinceaux
Papiers peints
Verres à vitres et glaces

J. Gualino, Martigny

Épicerie-Comestibles
FRUITS - PRIMEURS

Dépôt des Cafés KAISER

RIQUEN-DELALOYE

Place Centrale - MARTIGNY

Choix de volaille pour les Fêtes de Pâques

Fumure rationnelle des légumes et des fleurs

Le jardin de l'horticulteur a ceci de particulier que chaque mètre carré doit obligatoirement produire le plus fort rendement possible. Pour cela, les cultures se succèdent dans le cours d'une année sans aucune interruption.

En culture maraîchère, deux ou trois sortes de légumes occupent successivement ou simultanément la même surface de terrain. Chacun comprend que, dans ces conditions, les plantes enlèvent au sol une forte proportion de ses réserves alimentaires. Il n'y a donc pas actuellement de culture rentable sans l'emploi des engrais.

Dans le jardin, la pratique des fumures a été étudiée avec soin. Les recherches modernes ont mis les faits suivants en évidence :

1. Les engrais organiques, le fumier tout spécialement, sont strictement indispensables.

2. Le fumier seul, même à dose élevée, n'est pas capable de fournir à une culture intensive les éléments fertilisants assimilables en quantité suffisante et dans un rapport harmonieux.

3. Outre des réserves importantes en azote, en acide phosphorique et en potasse, le terrain doit pouvoir offrir aux plantes les mêmes éléments sous une forme très assimilable et en quantité très importante.

Revenons sur ces constatations scientifiques. Pourquoi les engrais organiques sont-ils indispensables ? La science n'a pas tardé à répondre à cette question.

Elle enseigne que la matière organique transformée en humus est un excellent régulateur du régime de l'eau dans le sol, que l'humus permet aux bactéries

utiles de pulluler et qu'il retient énergiquement les matières minérales fertilisantes. Il est nécessaire que la matière organique soit introduite dans le sol sous une forme convenablement humifiée, faute de quoi elle se révèle plus nuisible qu'utile. Le fumier, la tourbe aussi, constituent d'excellentes sources d'humus actif.

Et pourtant, malgré toutes les vertus du fumier, cet engrais est incapable à lui seul d'assurer le développement normal des cultures intensives modernes, le rendement économique de cet engrais classique est insuffisant. Bien mieux, l'abus de fumier a quelques conséquences fâcheuses (plantes sensibles aux maladies, pourriture des semis et des jeunes plants, pullulement d'insectes nuisibles).

Il appartient aux engrais chimiques de compléter le fumier, de créer les réserves alimentaires équilibrées, de mettre à disposition des racines les éléments fertilisants que le fumier ne libère que trop parcimonieusement.

Pour diverses raisons, le maraîcher et l'horticulteur, le pépiniériste et l'amateur aussi recherchent des engrais complets, engrais contenant tous les éléments fertilisants que réclament les cultures modernes. Ces engrais, il faut le reconnaître, permettent au praticien de gagner du temps et d'économiser de la place dans les locaux souvent exigus dont il dispose. Il trouve son avantage à n'acheter qu'un seul type d'engrais, de ne louer que des sacs identiques. Il évite ainsi des confusions toujours possibles et des erreurs souvent graves dans l'application des engrais.

La Mutuelle Vaudoise ne paie pas de commission aux Clubs, mais répartit tous ses bénéfices aux assurés. Agence Th. Long, Bex

Parmi les nombreux engrais complets du commerce, l'horticulteur et le maraîcher ont distingué d'emblée l'Engrais complet Lonza parce qu'il présente des caractéristiques qui ne se laissent pas oublier.

L'Engrais complet Lonza est concentré puisqu'il contient 9 % d'azote, 12 % d'acide phosphorique et 12 % de potasse. Engrais peu encombrant, emballé dans des sacs imperméables et indestructibles, il possède des avantages précieux. Il est constitué par des granules dont chacun contient tous les éléments fertilisants dans la même proportion. Ces matières fertilisantes sont toutes solubles dans l'eau et par conséquent facilement assimilables par les plantes. De ce fait, l'engrais peut être utilisé durant toute la période de végétation.

Au premier printemps, quelques jours avant de semer ou de planter, on répand sur le terrain 6 à 8 kilos d'Engrais complet Lonza qu'on enterre par grattage. Huit kilos de cet engrais contiennent autant de matières fertilisantes que 13,3 kg. d'un mélange de superphosphate à 18 % et de sels de potasse à 30 % complété par du nitrate de chaux. Ainsi, tout en utilisant un poids d'engrais 40 % plus faible, on réalise cependant la même fumure. En outre, le gain de temps est sensible puisque l'épandage se fait en une fois et que les quantités à transporter sont plus petites.

Un avantage supplémentaire de l'Engrais complet Lonza qui a sa source dans la grande solubilité des matières fertilisantes dont il est formé, réside dans le fait qu'il convient parfaitement à la fumure complémentaire superficielle, au même titre par exemple mais d'une façon plus parfaite que le nitrate de chaux. Chacun sait dans le métier qu'à un moment donné, pour des raisons souvent difficiles à distin-

guer, la culture reste languissante. Pendant ce temps, le légume durcit et finalement les rendements s'en ressentent. Rien de plus simple que de donner un coup de fouet aux plantes chétives. Il suffit d'appliquer de petites fumures superficielles à l'engrais complet. 2 kg. par are et par application donnent déjà des résultats satisfaisants. L'engrais est enterré à la faveur d'un grattage ou dissous par un arrosage.

Il convient de préciser que l'Engrais complet Lonza donne les meilleurs résultats dans des terres calcaires et que l'engrais apporte lui-même une forte proportion de chaux salubre dont légumes et fleurs font une grande consommation.

Dans le jardin à fleurs (plantes à fleurs et fleurs coupées) les doses d'Engrais complet sont limitées à 4 ou 6 kg. par are et on utilise souvent de petites fumures complémentaires de 2 kg. par are appliquées en couverture. L'engrais est très intensif et il ne faut pas en abuser.

Enfin, la production des arbres de pépinière bénéficie de doses plus fortes de 8 à 12 kg. par are, répandues au labour de printemps.

Dans la plupart des pays agricoles, une tendance très nette à l'emploi des engrais complets et concentrés se dessine. Nous avons pensé qu'il était utile de signaler ici un produit de notre industrie nationale qui répond aux besoins très divers du cultivateur.

En Gypserie, Peinture et Vitrierie
un travail prompt et soigné
est fait par l'entreprise

Paul Lugon, Martigny-Bourg